

MINISTERE DE LA JUSTICE

Laurent BERESCHEL
2 impasse Boudeville
31047 TOULOUSE
Email : laurent.bereschel@justice.gouv.fr

31-TOULOUSE-TRIBUNAL DEVILLE- assistance maitrise douvrage GTB

Date d'émission 05/09/2025
N° d'affaire : 2406OPELT000160
Référence chrono : AMO/OPELT/0925/0002
Version : 1

VOTRE RESPONSABLE D'AFFAIRE

David TEISSEIRE
Tél. +33 6 19 77 88 91
Email : david.teisseire@socotec.com

SOMMAIRE

1. OBJET DU PRESENT RAPPORT	3
2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	4
2.1. Partenaires de l'opération	4
2.2. Données de l'affaire	4
2.3. Intervenants SOCOTEC	4
2.4. Destinataires du Rapport	5
3. SYNTHESE DES RISQUES	6
3.1. Criticité IMPORTANTE	6
3.2. Criticité MOYENNE	6
3.3. Criticité FAIBLE	7
4. RESULTATS DE L'ANALYSE	8
4.1. Projet - Generalites	8
4.2. Projet - Generalites	9
4.3. Fonctions Du Bacs	10
4.4. Classement Normatif	14
5. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES	16

1. OBJET DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent document constitue le rapport prévu dans le contrat référencé n°2406OPELT000160 et pour répondre particulièrement à la mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur la ou les thématiques suivantes: **BACS** . Les risques identifiés sont émis à partir des documents constitutifs du dossier qui nous a été communiqué à ce jour et qui sont répertoriés dans le chapitre 3 ci-après. Pour la bonne compréhension de notre mission d'AMO, il est précisé que :

- la définition de la mission a été établie conjointement par le CLIENT et SOCOTEC Construction dans les conditions particulières du contrat en l'absence de référentiel normatif,
- la mission a pour objet d'identifier les risques techniques, d'en dresser l'état et l'évaluation de leur criticité pendant les phases : conception, marché, exécution et réception,
- la mission d'AMO ne joue pas le rôle d'architecte, de bureau d'études, de bureau de contrôle, de constructeur ou d'entrepreneur lesquels conservent chacun pour ce qui les concernent les responsabilités afférentes à leur profession.

Pour la bonne lecture de ce rapport, il est précisé les définitions suivantes :

- Un risque est un alea technique sur un ouvrage;
- L'occurrence est la fréquence d'apparition d'un ouvrage spécifique sur l'opération, elle est exprimée à l'aide d'une valeur de 0 à 100 % (0% = aucun ouvrage dans l'opération ; 100 % = tous les ouvrages de l'opération);
- La gravité tient compte des conséquences, sur un ouvrage spécifique, en termes de dommages, de pertes, de coûts ou d'autres facteurs négatifs. Elle est basée sur les retours d'expérience de SOCOTEC Construction. Elle est exprimée à l'aide d'une note de 0 à 4 (0 = absence de gravité ; 4 = gravité importante);
- La criticité est la résultante du produit d'une gravité et d'une occurrence. Elle est exprimée à l'aide d'une mention (nulle / faible / moyenne / forte / critique).

Ce rapport a été édité par : David Teisseire

2. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

2.1. Partenaires de l'opération

Maître d'ouvrage
Laurent BERESCHEL Direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse 31015 TOULOUSE Mr PERCHEPIED MINISTERE DE LA JUSTICE Parc d'activités de Thibaud 31100 TOULOUSE
Bureau d'études
BET énergie fluide Guillaume DUFOUR EREAH 8, rue de Soyouz 31240 L'UNION

2.2 Données de l'affaire

ADRESSE DE L'OUVRAGE
6 rue Antoine Deville 31000 TOULOUSE
DESCRIPTION DE L'OUVRAGE
Installation d'une GTB de classe C au sens du décret BACS dans un ERP classé 3ème catégorie type W. Seul le RDC est accessible au public
CARACTERISTIQUES DE L'AFFAIRE
• Montant prévisionnel des travaux € HT : non renseigné • Durée prévisionnelle des travaux : non renseigné • Démarrage prévisionnel des travaux : non renseigné

2.3 Intervenants SOCOTEC

Tous ces risques ont été établis par les intervenants SOCOTEC Construction suivants :

Intervenant SOCOTEC	Rôle
Claudie FERLAY	Spécialiste Thermique et Fluides
David TEISSEIRE	Responsable d'affaire

2.4 Destinataires du Rapport

Ce rapport a été transmis à :

- Laurent BERESCHEL / laurent.bereschel@justice.gouv.fr
- Mr PERCHEPIED / michel.perchepied@justice.gouv.fr
- Guillaume DUFOUR / guillaume.dufour@ereah.fr

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage et de la Maîtrise d'Oeuvre, pour revoir ou compléter nos avis dans le cas où interviendraient des éléments nouveaux par rapport aux dispositions examinées. Toute modification du projet devra être soumise à notre examen.

3. SYNTHESE DES RISQUES

3.1. Criticité IMPORTANTE

CRITICITÉ IMPORTANTE				
Ouvrage	N°	Risque	Conséquence	Ancre de l'Ouvrage
Fonctions Du Bacs	8	absence de prévision de vérification périodique	Dysfonctionnement du BACS lié à une absence ou une mauvaise maintenance (les essais spécifiques GTB §1.12 peuvent servir pour la formalisation de la vérification périodique)	4.3.
Projet - Generalites	3	Absence de définition des zones fonctionnelles	Installation non conforme vis à vis de la réglementation BACS	4.1.

3.2. Criticité MOYENNE

CRITICITÉ MOYENNE				
Ouvrage	N°	Risque	Conséquence	Ancre de l'Ouvrage
Classement Normatif	14	Absence de précision sur la régulation du débit ou de la pression d'air au niveau de la centrale de traitement d'air	Non atteinte de la classe C	4.4.
Classement Normatif	15	Absence de précision sur la régulation de la température de l'air introduit	Non atteinte de la classe C	4.4.
Classement Normatif	16	Absence d'information sur la régulation de l'humidité	Non atteinte de la classe C	4.4.
Classement Normatif	17	Absence d'information sur les commandes de l'éclairage	Non atteinte de la classe C	4.4.
Projet - Generalites	6	Absence de remontée des	Les synthèses de défaut d'éclairage	4.2.

		défauts d'éclairage (défaut énergie et technique)	ne sont pas prévues d'être remontées	
Fonctions Du Bacs	5	Seul le poste du RDC du CPH permettra de modifier les paramètres de la GTB	Mauvaise maintenance de la GTB	4.3.
Fonctions Du Bacs	13	Absence de valeur de référence	Utilisation non efficace du BACS	4.3.
Projet - Generalites	11	Absence d'analyse fonctionnelle pour informations liées à la ventilation	Mauvaise application du BACS	4.2.

3.3. Criticité FAIBLE

CRITICITÉ FAIBLE				
Ouvrage	N°	Risque	Conséquence	Ancre de l'Ouvrage
Projet - Generalites	2	Absence éclairage synoptique GTB	Installation non conforme vis à vis de la réglementation BACS	4.1.
Fonctions Du Bacs	12	Absence de détection des pertes d'efficacité énergétique des systèmes techniques et alerter / informer sur les améliorations	Absence d'actions correctives à la suite d'alerte "énergie"	4.3.
Projet - Generalites	4	absence de calcul TRI pour justifier la non remontée du système technique ECS sur le BACS	Modification des installations existantes ECS afin d'intégrer ce système technique au BACS	4.2.
Fonctions Du Bacs	9	Absence d'informations sur la gestion autonome (CVC / éclairage)	En cas de dysfonctionnement du BACS, les systèmes techniques deviennent inutilisables.	4.3.
Fonctions Du Bacs	10	Imprécision sur le paramétrage de la GTB dans la formation	Mauvais usage du BACS	4.3.

4. RESULTATS DE L'ANALYSE

4.1. Projet - Generalites

Numéro du risque 2		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Documentation Installation non conforme vis à vis de la réglementation BACS
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	1 FAIBLE	Absence éclairage synoptique GTB PLAN GTB06-0. DOSSIER PRO - SYNOPTIQUE GTB Faire apparaître l'éclairage sur le synoptique GTB Admin BET thermique Aucun contributeur à la remise du DCE

Numéro du risque 3		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Champs D'Application Installation non conforme vis à vis de la réglementation BACS
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description	3 IMPORTANTE	Absence de définition des zones fonctionnelles EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB Définir les zones fonctionnelles (par définition : toute zone dans laquelle les usages sont homogènes)

Lots concernés Interlocuteur Période		Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE
--	--	---

4.2. Projet - Generalites

Numéro du risque 11		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Système Technique Ventilation Mauvaise application du BACS
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	2 MOYENNE	Absence d'analyse fonctionnelle pour informations liées à la ventilation Aucun Document Préciser les informations à remonter (production et consommation) liées au systèmes techniques ventilation dans le BACS + actions / commandes depuis la supervision Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE

Numéro du risque 4		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Système Technique Ecs Modification des installations existantes ECS afin d'intégrer ce système technique au BACS
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale	1 FAIBLE	absence de calcul TRI pour justifier la non remontée du système technique ECS sur le BACS Aucun Document

Action à réaliser		Réaliser le calcul du TRI selon l'arrêté du 7 avril 2023 afin de s'assurer que l'ECS rentre dans la dérogation
Description		Admin BET thermique
Lots concernés		Aucun contributeur
Interlocuteur		A la remise du DCE
Période		

Numéro du risque 6		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Système Technique Éclairage Les synthèses de défaut d'éclairage ne sont pas prévues d'être remontées
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	2 MOYENNE	Absence de remontée des défauts d'éclairage (défaut énergie et technique) EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB Déduire les consommations d'éclairage de la consommation globale par armoire Admin BET thermique Aucun contributeur à la remise du DCE

4.3. Fonctions Du Bacs

Numéro du risque 13			
Dispositions du projet		Criticité*	Observations et commentaires
Description			
Risque		50	Caractéristiques Des Données
Occurence dans l'opération			Utilisation non efficace du BACS
Conséquence probable			
Phase Conception			
Constat initial de la phase			Absence de valeur de référence
Constat			Aucun Document
Sources et documents			

Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser	2 MOYENNE	
Description		Définir une valeur de référence dans le BACS (la valeur de référence peut être issue des données historiques ou d'un audit énergétique par exemple) ; utiliser cette valeur de référence pour proposer des actions d'améliorations en cas de dérive de l'efficacité énergétique
Lots concernés		Admin BET thermique
Interlocuteur		Aucun contributeur
Période		A la remise du DCE

Numéro du risque 12		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Caractéristiques Des Données Absence d'actions correctives à la suite d'alerte "énergie"
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	1 FAIBLE	Absence de détection des pertes d'efficacité énergétique des systèmes techniques et alerter / informer sur les améliorations EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB Ajouter des précisions sur la proposition d'actions correctives en cas de détection de pertes d'efficacité Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE

Numéro du risque 9		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération	50	Caractéristiques Des Données

Conséquence probable		En cas de dysfonctionnement du BACS, les systèmes techniques deviennent inutilisables.
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	1 FAIBLE	Absence d'informations sur la gestion autonome (CVC / éclairage) EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB A préciser dans le CCTP. Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE

Numéro du risque 8		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Caractéristiques Des Données Dysfonctionnement du BACS lié à une absence ou une mauvaise maintenance (les essais spécifiques GTB §1.12 peuvent servir pour la formalisation de la vérification périodique)
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur	3 IMPORTANTE	absence de prévision de vérification périodique EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB Prévoir un prestataire interne ou externe compétant afin d'assurer la maintenance des systèmes d'automatisation et de contrôle, suivant les directives du gestionnaire du système (périodicité, points à contrôler) Admin BET thermique Aucun contributeur

Période		A la remise du DCE
---------	--	--------------------

Numéro du risque 5		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Enregistrement Des Données Mauvaise maintenance de la GTB
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	2 MOYENNE	Seul le poste du RDC du CPH permettra de modifier les paramètres de la GTB EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB S'assurer que les données et les paramétrages sont accessibles aux exploitants Admin BET thermique Aucun contributeur à la remise du DCE

Numéro du risque 10		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Enregistrement Des Données Mauvais usage du BACS
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description	1 FAIBLE	Imprécision sur le paramétrage de la GTB dans la formation Aucun Document Préciser que les formations spécifique GTB doit permettre l'apprentissage du paramétrage de la GTB aux exploitants (et la

Lots concernés Interlocuteur Période		formation doit être transmissible à d'éventuels nouveaux utilisateurs). Admin BET thermique Aucun contributeur Aucune période
--	--	--

4.4. Classement Normatif

Numéro du risque 14		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Régulation De La Ventilation Et De La Climatisation Non atteinte de la classe C
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	2 MOYENNE	Absence de précision sur la régulation du débit ou de la pression d'air au niveau de la centrale de traitement d'air EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB Pour avoir une classe C, une programmation des heures de mises en marche / arrêt est nécessaire. Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE

Numéro du risque 15		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Régulation De La Ventilation Et De La Climatisation Non atteinte de la classe C
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat		Absence de précision sur la régulation de la température de l'air introduit

Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	2 MOYENNE	EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB La régulation de la température de l'air introduit doit disposer d'un point de consigne constant (a minima) : une boucle de régulation permet de réguler la température de l'air introduit, le point de consigne est constant et ne peut être modifié que par une action manuelle (= classe C) Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE
---	--------------	--

Numéro du risque 16		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Régulation De La Ventilation Et De La Climatisation Non atteinte de la classe C
Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	2 MOYENNE	Absence d'information sur la régulation de l'humidité Aucun Document A minima, la régulation de l'humidité doit être réalisé en fonction du point de rosée. Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE

Numéro du risque 17		
Dispositions du projet	Criticité*	Observations et commentaires
Description		
Risque Occurrence dans l'opération Conséquence probable	50	Commande De L'Éclairage Non atteinte de la classe C

Phase Conception		
Constat initial de la phase Constat Sources et documents Gravité initiale Criticité initiale Action à réaliser Description Lots concernés Interlocuteur Période	2 MOYENNE	Absence d'information sur les commandes de l'éclairage EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB Absence d'information concernant les commandes basée sur l'occupation : les critères à respecter sont : - Interrupteur manuel de mise en marche/arrêt + signal supplémentaire d'extinction Admin BET thermique Aucun contributeur A la remise du DCE

5. LISTE DES DOCUMENTS EXAMINES

Désignation - Identification des documents examinés	Reçu le
EREAH/A24-020-0. DOSSIER PRO - NOTICE DESCRIPTIVE LOT 13 GTB	12/05/2025
PLAN GTB06-0. DOSSIER PRO - SYNOPTIQUE GTB	12/05/2025